

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 07/05/2021

SE FAIRE DÉPISTER EN CHARENTE-MARITIME : MÉDIATEURS DE LUTTE ANTI-COVID ET LABORATOIRES D'ANALYSES

Afin de renforcer les capacités de dépistage en Charente-Maritime, les équipes de médiateurs de lutte anti-covid-19 du SDIS poursuivent leur mobilisation et se déplacent tous les jours dans le département.

Chaque semaine, de nouvelles opportunités de dépistage au plus près de la population sont proposées de 9h à 17h. Les lieux sont définis directement par les municipalités accueillant ce service. Pour la semaine prochaine, les rendez-vous sont les suivants :

- **Lundi 10 mai** : Commune de **Bois Plage en Ré** (*salle des Oyats, place Lazzate*)
Commune de **Rivedoux** (*salle des fêtes*)
- **Mardi 11 mai** : Commune de **Surgères** (*place de l'Europe*)
- **Mercredi 12 mai** : Commune de Pons (*place de l'Europe*)

Chaque semaine, la préfecture publie sur son site internet www.charente-maritime.gouv.fr les nouvelles dates.

Ce dispositif des médiateurs de lutte anti-covid-19 vient compléter l'offre de dépistage en laboratoires et sites permanents dont la liste est disponible sur <https://www.sante.fr/cf/centres-depistage-covid/departement-17.html>

De leur côté, les laboratoires d'analyses mobilisent aussi leurs équipes de dépistage pour le samedi 8 mai 2021 (férié) :

- **Jonzac** : Laboratoire Cerballiance de 10h30 à 12h – 15 bis Avenue du 19 mars 1962 (RDV uniquement par téléphone)
- **Rochefort** :
- Laboratoire Bio17 le 8 mai de 8h30 à 12h30 – Leclerc Centre commercial du Martrou (sans rendez-vous)
- Laboratoire Cerballiance de 9h30 à 11h – Rue Ramuncho (RDV par doctolib ou téléphone)

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

www.charente-maritime.gouv.fr

[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)

- **Saintes :**
- Laboratoire Cerballiance de 9h30 à 11h – Rue du docteur Laennec (RDV par doctolib ou téléphone)
- Laboratoire Synlab de 10h à 11h – 98 avenue Jourdan (libre accès sur le parking du laboratoire)

- **Saint-Pierre-D'Oléron :** Laboratoire Cerballiance de 8h à 8h50 – 24 rue Dubois-Aubry (RDV uniquement par téléphone)

- **La Rochelle :** Laboratoire Synlab de 14h à 17h – 10/12 rue des Gentilshommes (sans rendez-vous)

RAPPEL

Le dépistage de la Covid-19 est accessible et gratuit (pris en charge par l'Assurance maladie) pour tous, avec ou sans ordonnance.

Quand se faire dépister ?

- Lorsque l'on est cas contact d'une personne testée positive,
- au moindre doute,
- au moindre symptôme,
- après une baisse de vigilance ou une situation à risque où les gestes barrières n'ont pas pu être respectés
- avant de visiter des personnes à risques.

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)